

Paris, le 27 janvier 2012

**UN PROJET DE CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE ?
BGE REpond AUX QUESTIONS DES CREATEURS LORS DU
SALON DES ENTREPRENEURS**

BGE sera présent lors du Salon des Entrepreneurs qui se tiendra les 1er et 2 Février 2012 à Paris, au Palais des Congrès.

Des conseillers pour répondre aux porteurs de projet sur la création/reprise d'entreprise

Acteur majeur de l'accompagnement à la création d'entreprise, BGE sera présent lors du salon des Entrepreneurs 2012. Le stand BGE (n°278) se trouve au sein d'un vaste espace, « La Fabrique », réunissant autour de la Caisse des Dépôts, les différents réseaux d'accompagnement, des espaces de consultations individuelles et des ateliers en formation continue sur les questions que se posent les entrepreneurs d'aujourd'hui ou de demain.

Les conseillers BGE seront présents sur le stand pour apporter aux visiteurs des informations, des recommandations sur toutes les étapes du parcours du créateur, de l'émergence d'idées jusqu'au développement de l'entreprise en passant par la recherche de financement.

Des ateliers thématiques animés par des experts BGE

En complément du stand, les experts BGE animeront un certain nombre d'atelier thématiques (durée : 40 minutes) :

Mercredi 1er février

10h : Créer, comment trouver la bonne idée ?

14h30 : Business plan, l'étape fondamentale de ma création d'entreprise

15h15 : Convaincre son banquier !

Contact Presse BGE : Aurélie Couplier

T +33(0)1 43 20 49 01

couplier@bge.asso.fr

Jeudi 2 février

10h : Créer, comment trouver la bonne idée ?

10h45 : Pourquoi et comment se faire accompagner ?

15h15 : Comment intégrer le développement durable dans un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

16h : Convaincre son banquier !

Ces ateliers se tiendront sur l'espace conférence de La Fabrique. Le programme complet sera disponible à l'accueil.

"Créateur, comment obtenir des financements externes"

Aux côtés de son partenaire la Société Générale, BGE interviendra lors de la conférence "Créateur, comment obtenir des financements externes" le jeudi 2 février à 9h30 en salle 251.

Convaincre son banquier est bien souvent une étape importante pour réussir à concrétiser le projet de création. Comment mettre en valeur les atouts pour obtenir les financements nécessaires au projet ? Comment traiter la délicate problématique des fonds propres et des garanties ? Cette conférence dit tout ce qu'il faut savoir pour obtenir un accord du banquier sur un dossier.

A propos de BGE

BGE, association loi 1901, est le premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprises, depuis l'émergence d'idées jusqu'au développement de l'entreprise de 3 ans. Présentes depuis 30 ans sur tout le territoire, ces structures associatives dédiées à l'accompagnement global des futurs créateurs, comptent aujourd'hui 430 structures d'accueil, déployées sur l'ensemble du territoire y compris les DOM. Aujourd'hui, 950 conseillers-salariés et 750 administrateurs bénévoles animent le réseau.

BGE suscite et gère des dispositifs nombreux (émergence, couveuses d'entreprises à l'essai, pépinières, réseaux de créateurs) qui permettent le développement de l'emploi, l'éducation à l'initiative, la création de richesses et de lien social. Afin de récompenser les parcours des créateurs accompagnés, BGE organise chaque année les "Concours Talents" et "Talents des Cités". 140 lauréats sont distingués et reçoivent une dotation financière

Plus d'informations sur : www.bge.asso.fr

Contact Presse BGE : Aurélie Couplier

T +33(0)1 43 20 49 01

couplier@bge.asso.fr